

Architecte consultant de la DDE.

Madame Martine ARRIVET, architecte en région Aquitaine, assure depuis février 2009 une permanence au Pôle Territorial Sud de l'Équipement à Chauvigny chaque 1^{er} jeudi du mois.

Elle a pour rôle d'apporter à titre gratuit des conseils à tous les porteurs de projet, qu'ils soient privés ou publics, de préférence en amont de leurs demandes, tant en matière de construction que d'aménagement.

Elle a pour vocation principale d'intervenir en dehors des périmètres de protection de monuments historiques, ou l'avis de l'architecte des bâtiments de France est impérativement sollicité.

Il est recommandé aux personnes intéressées de bien vouloir :

- d'une part, au préalable prendre un rendez-vous auprès de l'unité « Application du Droit des Sols » du Pôle Territorial Sud de l'Équipement à Chauvigny.
- d'autre part, se munir de tous les éléments permettant à Madame ARRIVET d'apporter des conseils à leur projet (ébauche de projet, documents photographiques sur le terrain et sur son environnement).

Pour certains dossiers plus particuliers, des visites sur le terrain pourront être organisées. Cependant, les études sur dossiers sont à privilégier.